

# A la croisée des chemins



Bulletin épisodique  
des Sentiers Langeaisiens  
N° 43 / 7 janvier 2015

## Assemblée générale des Sentiers Langeaisiens du 5 décembre 2014

### 1- Bilan d'activité :

**Section VTT :** 29 adhérents (30 l'année précédente).

Sorties dominicales : participation plus faible à cause des conditions météo défavorables.

Nombreuses sorties route au cours de l'été.

Nocturne du club : le 22 février sur Lignièrès et Vallèrès. 8 participants.

Week-end à Meymac : 14 et 15 juin. 12 participants. Météo excellente, circuits très intéressants, bien balisés. Hébergement spacieux.

Rando Gadoue : 610 participants dont 417 VTTistes. Bonnes conditions météo. Circuits relativement faciles, peu de boue.

10 % des bénéfices versés à Génétique Actions.

**Section pédestre :** 62 adhérents (58 en 2103, 60 en 2012). Donc petite hausse à bon niveau.



*VTTistes à Meymac*

Mois	Lieu	10 km	15 km	Total
Septembre	St Roch	17	21	38
Octobre	Langeais	24	25	49
Novembre	Cheillé Vieux bourg	18	27	45
Décembre	Langeais	22	19	41
Janvier	St Nicolas de Bourgueil	25	10	35
Février	Langeais	24	28	52
Mars	Gizeux	15	30	45
Avril	Langeais	26	33	59
Mai	St Antoine du Rocher	21	36	57
Juin	Langeais	24	18	42
Totaux		216	247	463

Randos mensuelles : 10 randos mensuelles (le 3<sup>ème</sup> dimanche de chaque mois) avec 463 participants, soit une moyenne de plus de 46. En 2012-2013, il y en avait eu 408, donc augmentation notable cette année. Bravo à tous les bénévoles qui donnent de leur temps avec succès chaque mois.

Week-end à Vassivière : Sortie annuelle le week-end de la Pentecôte au lac de Vassivière avec 45 participants, soit 3 adhérents sur 4 ! Qui dit mieux ? Il y avait eu 42 participants l'an dernier à Belle-île-en-mer. Beau temps comme d'habitude. Pas de noyés. Bonne ambiance dans les chalets, sur l'eau et à terre.



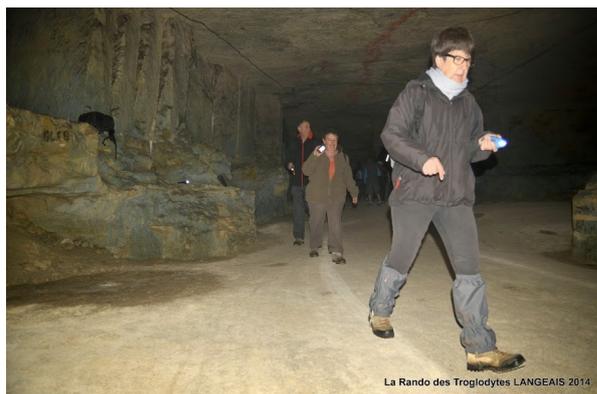
*Petite croisière sur le lac*

## Activités communes VTT/pédestres :



Sortie galette des rois : le 26 janvier à Vallères. 50 participants au total.

Rando des Troglos : 580 participants dont 360 VTTistes. 25ème édition de cette rando, et probablement la dernière (nouveau propriétaire des caves). Terrain boueux, pas facile.



La Rando des Troglodytes LANGEAIS 2014

## Le CR4 des Essards



*Rando Gadoue 2014 sur le CR4 des Essards*

Le sujet a donné lieu à de nombreux et vifs échanges dans la salle.

Rappelons que nos interventions (avec d'autres associations et particuliers) avaient permis de maintenir son tracé.

Mais le Conseil Municipal des Essards avait accepté sa fermeture les jours de chasse, avec pose d'une barrière mobile, 8 mardis dans l'année, ainsi que l'interdiction aux véhicules à moteur. Le propriétaire des bois traversés, M. Charrier, a donc posé des barrières cadenassées cet été.

Après diverses interventions auprès du maire, celui-ci a fait enlever les cadenas, mais les barrières restent en place, en laissant un passage très étroit aux VTT et piétons. Pourtant, en 2013, le sentier, rendu inaliénable

puisqu'inscrit au PDIPR, a été balisé par la COMCOM.

Discussion sur ce qu'il serait possible de faire. L'interdiction totale les jours de chasse est-elle acceptable, alors qu'il est interdit de tirer en direction d'un lieu public et qu'on risque de créer un précédent fâcheux ? Les barrières ne devraient-elles pas être levées en permanence ? Sinon, un passage libre doit être aménagé.

Installation d'un panneau : « Interdit aux véhicules à moteur », confirmant donc que tous les autres passages sont autorisés ? Mise en place de totems rappelant les destinations ?

Il est décidé d'écrire une lettre au président de la COMCOM lui demandant d'intervenir pour rétablir le libre passage sur ce CR4.

## Autres points évoqués :

Demander la modification de l'information erronée sur le totem de la ruelle St-Sauveur. Remplacer les panneaux cassés aux Grandes Landes.

Reprendre les discussions pour la réouverture du CR47 traversant la propriété de La Touche.

Les bords de la Loire restent délaissés malgré ses superbes paysages. Difficultés dues au grand nombre de propriétaires et à la construction nécessaire d'une passerelle au-dessus de l'exutoire de la Roumer.  
Proposition : demander à la commune d'établir un emplacement réservé pour acheter progressivement chaque parcelle.

Mise en ligne de circuits : Le projet débuté l'an dernier est toujours en cours. Les boucles issues du réseau de la Communauté de Communes sont mises en ligne progressivement (une quinzaine actuellement). Des traces GPS sont également proposées (avec ou sans balisage). Tous ces circuits sont accessibles depuis le site des Sentiers Langeaisiens.

Le bilan d'activités est voté à l'unanimité.

## 2- Bilan financier

Présenté par le trésorier, Claude Vanlerberghe, félicité pour son travail toujours aussi rigoureux.  
Solde excédentaire pour chaque section : environ 500 € pour la section pédestre et près de 1800 € pour la section VTT.

Le rapport financier est voté à l'unanimité.

## 3- Montant de l'adhésion :

Pour 2015-2016, il est maintenu à 10 € (5 € pour les jeunes) à l'unanimité.

## 4- Élection du Conseil d'Administration

L'ensemble du Conseil est réélu, avec l'entrée d'une nouvelle adhérente, Maryse Deridder.

Bilan financier, adhésion et Conseil d'Administration : votes à l'unanimité pour les propositions faites.  
AG close à 22h avec le pot de l'amitié.

## Avis aux retardataires : pensez à votre adhésion !

Montant de l'adhésion :

\*membre actif : 10 euros

\*jeunes de 12 à 18 ans : 5 euros

\*membre bienfaiteur : à partir de 16 euros.

**ATTENTION L'adhésion ne comprend pas de garantie individuelle dommages corporels. Si vous voulez être assuré en cas d'accident corporel, vérifiez votre couverture auprès de votre assureur.**

Bulletin d'adhésion à renvoyer avec le paiement par chèque à l'ordre de «Les sentiers Langeaisiens»

à adresser au trésorier

Claude VANLERBERGHE

Les Sentiers Langeaisiens

28, allée du Clos Christophe

37130 LANGEAIS

---

### Bulletin d'adhésion

Nom..... Prénom .....

Adresse .....

Mail : .....(indispensable pour l'envoi du bulletin d'information)

Section choisie (entourer) :           - randonnée pédestre

  - VTT

**Je souhaite adhérer** à l'association «Les Sentiers Langeaisiens» et verse ci-joint ma cotisation (valable jusqu'au 31 octobre 2015).

Le

Signature

# Changements au bureau

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 16 décembre et a élu un nouveau bureau :

président : J-Marie Delalande

secrétaire : M-Claude Doudet

trésorier : J-Pierre Doudet

Un grand merci à nos secrétaire (Gérard Houbine) et trésorier (Claude Vanlerberghe) qui ont travaillé de nombreuses années pour l'association et restent présents pour assurer la transition.

Les autres décisions prises lors de cette réunion :

**Séjour section pédestre** : Week-end de la Pentecôte. Gérard fait les recherches (hébergement, activités...) pour un séjour dans le Marais Poitevin.

**Courrier au président de la communauté de communes** : suite à la décision prise en Assemblée Générale, avec copie à M. Hardy (en charge du tourisme) et à Philippe Rouillet.

## Rando galette du 25 janvier

La traditionnelle rando galette réunissant piétons et VTTistes aura lieu le dimanche 25 janvier.

Piétons : Rendez-vous à 9 h place de l'église à St Symphorien les Ponceaux

VTTistes : Le point de rendez-vous sera donné dans un mail quelques jours avant.

Pour des questions d'organisation, **inscription obligatoire avant le 18 janvier** :

- si vous avez reçu ce bulletin par mail, inscription par Internet.
- Si vous avez reçu ce bulletin par courrier, inscription par téléphone auprès de Jean-Pierre ou Marie-Claude Doudet

au 09 50 32 92 01

ou par courrier M. et Mme Doudet 6 route de la Guerche 37130 LANGEAIS



## Dernière minute

Le maire des Essards vient de prendre un nouvel arrêté (en date du 12 décembre 2014) dans lequel il apporte une précision concernant les barrières installées sur le CR4.

L'ancien article 2 :

**ARTICLE 2** – Des barrières mobiles seront installées par le Groupement Forestiers Marais de la Motte pendant les jours de chasse (date entre octobre et février transmise à la mairie des Essards chaque année).

Le nouvel article 2 :

**ARTICLE 2** – Des barrières mobiles ainsi que des panneaux « chasse en cours » seront installés par le Groupement Forestiers Marais de la Motte pendant les jours de chasse (date entre octobre et février transmise à la mairie des Essards chaque année).

La demande adressée au président de la Communauté de Communes est quant à elle restée sans réponse à ce jour.